

Prestations d'élimination des nuisibles au profit d'entités du ministère des armées et des anciens combattants relevant de la Plate-Forme Commissariat Sud-Ouest (PFC SO) dans les départements 16, 17, 33, 40, 47, 79, 85, 86 (8 lots).

Question n°1 :

Bonjour, Dans les BPU, une tarification au Mètre Linéaire est demandée pour la pose de gel contre les insectes et les fourmis. Pourquoi ne pas appliquer une tarification forfaitaire par zone comme pour les autres prestations ? Merci

Réponse n°1 :

Bonjour,

Une tarification au mètre linéaire a été privilégiée car l'application de gel insecticide nécessite une intervention ciblée et proportionnée au niveau d'infestation.